

Nouveauté pour les clients du transport adapté du CIT Laurentides : Les titres mensuels virtuels désormais disponibles en ligne!

Sainte-Thérèse, le 25 février 2016 – À compter du mois de mars, les usagers du service du transport adapté du Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) pourront acheter des titres de transport mensuels à partir du site internet du CITL (citl.qc.ca).

Cette alternative s'ajoute à celles déjà en place de paiement par chèque postal ou en personne aux bureaux administratifs du CIT Laurentides. En 2016, le tarif d'un laissez-passer mensuel en transport adapté est de 125 \$.

Un titre de transport très prisé

« Je suis heureux d'annoncer que le CITL a développé pour sa clientèle en transport adapté un outil technologique facilitant l'achat des titres de transport. Depuis le lancement du titre mensuel en transport adapté, en 2014, sa popularité ne cesse de grandir, si bien qu'en 2015, il s'en vendait en moyenne 210 par mois. Ce nombre augmentant chaque mois, je suis donc confiant que la clientèle adoptera ce nouveau mode de paiement, et qu'elle saura apprécier les avantages qu'il présente. », de dire M. Pierre Charron, président du CITL.

En effet, acheter un titre mensuel en ligne évite aux usagers d'avoir à se déplacer ou à payer des frais de poste, en plus de leur procurer, sitôt la transaction terminée, une confirmation d'achat et un reçu par courriel.

Utilisation simple et sécuritaire à partir du site internet

Pour bénéficier du service de paiement en ligne du titre mensuel, les clients doivent en premier lieu créer un compte MonCITL - le portail interactif du site internet du CITL- et s'assurer de pouvoir s'y connecter.

Une fois inscrit et connecté, les usagers doivent remplir le formulaire de paiement se trouvant dans la section MonCITL du site internet. Le paiement sécurisé doit être effectué par carte de crédit ou par le biais d'un compte PayPal.

À propos du CITL

Né du regroupement, en 2004, d'organisations exerçant les mêmes activités sur la Couronne Nord de Montréal, le Conseil intermunicipal de transport Laurentides (CITL) offre des services de transport en commun régulier et adapté, par autobus et par taxi collectif, aux citoyens des quatorze municipalités membres. Le CITL a pour mission de contribuer au développement économique, à la consolidation de milieux de vie de qualité ainsi qu'à l'adoption de modes de vie respectueux de l'environnement par une offre de service de transport collectif adaptée aux besoins des citoyens et établie dans le respect des ressources financières disponibles. Le réseau du CITL dessert aujourd'hui une population de 372 000 personnes sur un territoire deux fois plus vaste que l'île de Montréal.